

LA PEDAGOGIE DIFERENCIIEE : L'ESSENTIEL EN UNE PAGE

**Philippe MEIRIEU (1985,
cahiers pédagogiques 1997)**

Le principe de base qui doit présider à la mise en place de la pédagogie différenciée consiste à multiplier les itinéraires d'apprentissage en fonction des différences existant entre les élèves, tant sur le plan de leurs connaissances antérieures, de leurs profils pédagogiques, de leurs rythmes d'assimilation, que de leurs cultures propres et de leurs centres d'intérêt.

Cette prise en compte de l'élève dans le processus d'appropriation des connaissances n'exclut en rien la poursuite d'objectifs communs ; elle en est, au contraire, la condition. C'est pourquoi la différenciation, si elle doit s'appuyer sur les ressources propres de chacun, ne doit pas renoncer à élargir celles-ci. Aussi, pour éviter d'éventuels processus d'enfermement, il importe que le processus de différenciation n'occupe pas, pour chaque élève, la totalité du temps scolaire dans une discipline : il sera ainsi en mesure, à la fois, de travailler selon la méthode qui lui convient et d'étendre son répertoire méthodologique : l'articulation entre ces deux temps étant constitué par un objectif clairement identifié.

On peut distinguer plusieurs cadres d'organisation de la différenciation.

1. Dans la classe, par chaque professeur, dans sa discipline :

- a) Différenciation successive : elle consiste à utiliser successivement différents outils et différentes situations d'apprentissage de manière à ce que chaque élève ait le maximum de chances de trouver une méthode lui convenant. Ainsi, on pourra varier les outils et les supports, utiliser l'écriture, la parole, l'image, le geste, l'informatique, etc. On pourra également varier les situations : exposé collectif, travail individualisé, monitorat, travaux de groupes. Dans cette forme de différenciation, le maître conserve une progression collective mais alterne les méthodes utilisées.
- b) Différenciation simultanée : celle-ci, qui ne peut s'effectuer que sur une partie du temps scolaire, consiste à distribuer à chaque élève un travail correspondant, précisément, à un moment donné du programme, à ses besoins et à ses possibilités : exercices d'entraînement sur une question mal comprise, reprise d'une notion, exercices d'enrichissement, etc. Cette forme de différenciation est particulièrement nécessaire dans les disciplines comme les lettres ou les compétences à acquérir sont multiples et les niveaux des élèves très différents sur chacune d'entre elles (orthographe, grammaire, rédaction, lecture, expression orale, culture littéraire, etc.). Elle est cependant possible dans l'ensemble des matières si l'on s'efforce d'adapter les méthodes proposées à chacun des élèves (tel élève travaillera sur une fiche ou à l'aide d'un didacticiel pendant que tel autre travaillera à partir de manipulations et qu'un troisième bénéficiera de l'explication du maître).
Il est essentiel, dans cette forme de différenciation, de disposer d'outils rigoureux pour éviter la dispersion : on établira, à cette fin, des plans de travail individuels qui feront l'objet d'évaluations régulières.

2. Pour plusieurs classes, dans une discipline donnée :

Il est possible, pour une équipe de professeurs d'une discipline donnée, de diviser l'horaire scolaire hebdomadaire en deux temps :

- un temps en classes hétérogènes où sont définis les objectifs, organisés des apprentissages communs, effectuées les évaluations.
- un temps en « groupes de besoins » où les élèves sont répartis en fonction des besoins identifiés dans ou tel ou tel domaine et pris en charge par l'un des professeur de l'équipe (les horaires des classes et des professeurs auront été placés en parallèle sur cette partie de l'emploi du temps). Selon le cas, la répartition des élèves pourra se faire sur l'un des critères suivants :
 - Reprise de notions antérieures non ou mal assimilées
 - Formation à des capacités méthodologiques (apprendre une leçon, faire un graphique, etc.) ;
 - Reprise de notions antérieures non ou mal assimilées ;
 - Formation à des capacités méthodologiques (apprendre une leçon, faire un graphique, etc.) ;
 - Exercices d'entraînement pour les élèves plus lents et d'enrichissement pour les autres ;
 - Reprise de la notion par d'autres itinéraires (faisant par exemple, plus appel à l'oral ou à la manipulation) ;
 - Applications ou approfondissements dans différents domaines ;
 - Utilisation de la diversité des personnes dans l'équipe pédagogique pour surmonter des difficultés relationnelles qui auraient pu apparaître avec tel ou tel élève.

L'intérêt d'une telle formule réside dans son extrême souplesse et la possibilité d'utiliser, suivant les besoins, l'un ou l'autre des critères de répartition. Elle requiert, évidemment, une concertation minimale des maîtres pour inventorier les besoins et élaborer les propositions pédagogiques correspondantes ; mais elle permet d'éviter de considérables pertes de temps dans la gestion de la classe.

3. Pour une classe, dans l'ensemble des disciplines :

On peut envisager d'utiliser la diversité même des disciplines comme un outil de différenciation. Les professeurs peuvent, en effet, s'entendre sur un programme de capacités transdisciplinaires à acquérir dans une période de temps donnée (par exemple : écoute, compréhension, application des consignes ; confection d'un exposé, d'une affiche, d'une fiche de lecture ; faire une analyse, une synthèse, un graphique ; constituer un dossier documentaire, etc.). Une fois le programme établi, les élèves sont sollicités pour effectuer l'exercice dans la matière de leur choix. Ils doivent, bien évidemment, avoir atteint toutes les capacités requises et le conseil de classe devra s'en assurer.

Précisons enfin que la mise en place de la différenciation est inséparable d'une pédagogie de l'autonomie : en permettant à l'élève d'ajuster progressivement des moyens à des fins, elle lui permet de devenir de plus en plus lucide et responsable dans la gestion de son travail scolaire.